



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\*

NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS

Bruxelles, 4 mars 2014 (18.15h. CET)

## **KBC annonce son intention d'émettre un instrument additionnel Tier 1 conforme à la directive CRD IV, libellé en euro**

### **KBC peut envisager de racheter certains de ses instruments Tier 1 classiques en circulation**

Aujourd'hui KBC Groupe SA a annoncé son intention de lancer très prochainement un instrument additionnel Tier 1 (« AT1 ») conforme à la directive CRD IV, non-dilutif, libellé en euro et ayant la taille d'une opération de référence. Cette émission est toutefois subordonnée aux conditions du marché et sera lancée à la suite d'une présentation itinérante en Europe et en Asie à partir du lundi 10 mars 2014. Ce titre AT1 sera un instrument perpétuel, non remboursable pendant les 5 premières années et qui prévoit une réduction de valeur temporaire potentielle à un niveau CET1 de 5.125%.

Les titres s'adresseront aux investisseurs institutionnels.

Goldman Sachs International, J.P. Morgan, KBC Bank, Morgan Stanley et UBS ont été mandatés en qualité de Joint Bookrunners et Joint Lead Managers pour cette transaction Tier 1 additionnel potentielle.

La structure de capital cible de KBC inclut 1,5% des avoirs pondérés par le risque (RWA) sous la forme d'instruments AT1 qui seront émis tout au long de la période d'implémentation de la directive CRD IV.

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, a commenté cette annonce en ces termes: *'Nous avons analysé la structure de notre capital en fonction de la directive CRD IV actuelle et de l'encours des titres. Prenant en compte tant la valeur du capital réglementaire et la valeur courante du capital que la valorisation actuelle des instruments, nous avons décidé d'optimiser la couche de notre capital additionnel Tier 1, qui complétera l'ample couche de capitaux propres ordinaires dont nous disposons déjà. L'opération renforcera encore plus notre position de capital.'*

En fonction des conditions du marché et selon le montant levé par l'émission de l'instrument AT1, KBC peut envisager de racheter certains de ses instruments Tier 1 classiques en circulation aux prochaines dates de remboursement possibles, conformément aux modalités prévues dans le prospectus des titres concernés.

KBC est l'un des établissements financiers les mieux capitalisés et les mieux positionnés d'Europe. Le ratio de son capital de base à pleine charge (pro forma) selon Bâle III s'inscrivait à 12.5%<sup>(1)</sup> à la fin du quatrième trimestre 2013, soit nettement au-dessus de notre objectif interne de 10% selon Bâle III (à pleine charge).

La stratégie de KBC reste essentiellement focalisée sur l'offre de produits et de services de bancassurance à une clientèle de particuliers, de PME et de moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.

- (1) À pleine charge mais incluant encore le solde des aides publiques reçues des pouvoirs publics flamands, l'incidence des accords de désinvestissement de KBC Deutschland et de la Banque Diamantaire Anversoise signés (mais restant à finaliser), de même que le remboursement de 500 millions d'euros d'aides publiques au gouvernement régional flamand au début de 2014.

## Disclaimer

*La présente annonce est destinée à des fins purement informatives et ne constitue nullement une offre de vente ou une proposition d'achat de titres quels qu'ils soient aux États-Unis. Les titres décrits dans la présente annonce ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le "Securities Act"), ou des lois de n'importe quel État des États-Unis d'Amérique et ne peuvent être ni offerts, ni vendus aux États-Unis, sauf dans le cadre d'une transaction ni subordonnée, ni consécutive à une exemption applicable des obligations d'enregistrement du Securities Act ou de n'importe quelle loi d'un État relative aux titres. La présente annonce ne peut être ni envoyée, ni distribuée aux États-Unis. Aucune offre de titres n'est envisagée aux États-Unis.*

## Pour tout complément d'information, veuillez contacter:

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.

Tél.: +32 2 429 50 51 - E-mail: [wim.allegaert@kbc.be](mailto:wim.allegaert@kbc.be)

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe

Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

---

### KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur  
Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse  
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens  
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax +32 2 429 81 60  
E-Mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)

---